

## Médiatiks

### LE PROJET

#### Description :

Médiatiks est le plus grand concours de médias scolaires, coordonné par le CLEMI national. Une phase académique précède obligatoirement une phase nationale.

Sont concernés : les journaux imprimés/en ligne, mais aussi les radios/podcasts, vidéos/webTV et les reportages photo.

Ce dispositif s'adresse à toutes les écoles et EPLE souhaitant participer. Il permet aux élèves d'approfondir leurs connaissances des médias (locaux et nationaux), d'éveiller leur esprit critique, d'apprendre à sélectionner et évaluer l'information.

Les élèves découvrent l'actualité, y compris culturelle, de leur territoire. L'objectif est donc d'encourager le développement des médias scolaires dans la diversité de leurs supports et ainsi de favoriser la liberté d'information et d'expression des élèves.

Des intervenants, notamment dans le cadre de la SPME, peuvent les guider dans l'élaboration du média.

#### Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) :

Média et information

#### Partenaires :

CLEMI de l'académie de Limoges, CLEMI national

#### Articulation avec un projet 1<sup>er</sup> degré :

Non

### LES PARTICIPANTS

**Professeur coordonnateur (nom et prénom)**

**Classes et niveaux et effectif prévisionnel :**

#### Intervenants :

- Kevin Labarsouque, chargé de mission EMI – Coordonnateur CLEMI académique

- Intervenants éventuels mobilisés et financés par l'établissement.

### LE CONTENU DU PROJET

#### Rencontrer :

Favoriser au niveau académique les collaborations entre les différents acteurs concernés par le développement des médias scolaires : acteurs éducatifs, institutionnels, associatifs et médiatiques. Ex : rencontre avec des journalistes et professionnels des médias (animateur, technicien...).

#### Pratiquer :

Création et/ou animation d'un média scolaire ou lycéen : journal papier ou en ligne, webradio, webtv, reportage photo. Pratiquer dans le cadre d'un cours, d'un atelier ou d'un club. Engagement des élèves.

#### Connaître :

Connaissances dans le domaine de l'Education aux Médias et à l'Information. Favoriser la liberté d'information et d'expression des élèves.

#### Restitutions envisagées :

Journaux imprimés et en ligne (blog ou sites), radios et podcasts, vidéos et webTV, reportages photo.

Le jury académique remet des fiches-conseils personnalisées à l'ensemble des inscrits (pistes d'amélioration concrètes).

#### Etapes prévisionnelles :

Inscription et dépôt en ligne via un formulaire du CLEMI national, à partir de novembre 2024 à mars 2025.

Jury académique en avril 2024.

Remise des prix en juin 2024, directement en EPLE.

### LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Des interventions peuvent être comprises mais la possibilité est ouverte d'établir des partenariats avec d'autres intervenants via la part collective du pass Culture (des journalistes par exemple).

### BUDGET PREVISIONNEL

#### Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Suivi des inscriptions et hébergement des médias scolaires, accès libre aux ressources du CLEMI.

#### Ce qui reste à financer par l'établissement :

Interventions complémentaires de professionnels (journalistes...).

Achats de lots pour les lauréats académiques.

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour en savoir plus : <http://www.education-aux-medias.ac-limoges.fr/spip.php?article307>

Contact : Chargé de mission EMI – Coordonnateur CLEMI académique [clemi@ac-limoges.fr](mailto:clemi@ac-limoges.fr)